

Communiqué de presse

La Banque des Territoires et la Région soutiennent la relance de l'activité économique en Bourgogne-Franche-Comté

Dijon, vendredi 26 juin 2020

Lors de leur rencontre le 23 juin dernier, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, ont affirmé leur volonté d'unir leurs efforts pour soutenir la relance de l'activité économique dans la région.

- **Soutenir les associations et les très petites entreprises (TPE)**

La Région Bourgogne-Franche-Comté et la Banque des Territoires dotent à parité (2,2 M€ chacune) un fonds de 4,4 M€, qui sera également abondé par les Départements de la Nièvre et de l'Yonne. Ce fonds est destiné à aider 350 à 400 associations, sous forme de prêts pouvant aller jusqu'à 70 000 €, afin de soutenir la reprise de leur activité économique. Le prêt "relève solidaire" sera déployé par France Active Bourgogne et France Active Franche-Comté qui apporteront leur expertise financière pour favoriser le maintien des concours bancaires et la recherche de financements complémentaires. La Banque des Territoires renforce par ailleurs son appui à France Active avec une nouvelle dotation à hauteur d'1 M€, tout comme la Région qui apporte 600 000 € supplémentaires aux outils déjà en place.

Le maintien de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui rassemble 10 200 établissements employeurs dans la région, dont de nombreuses associations, et dispose d'un ancrage territorial fort, est un enjeu majeur : une commune sur trois accueille au moins un employeur de l'ESS. Ces acteurs concilient performance économique et utilité sociale, dans une vision durable de l'économie. Ce fonds renforce l'action conjointe que nous menons au service de territoires plus inclusifs.

La Région et la Banque des Territoires proposeront également des solutions de financement pour favoriser la reprise d'activité des très petites entreprises. L'objectif est de maintenir l'économie de proximité et les emplois à travers un fonds régional d'avances remboursables « Consolidation de la trésorerie des TPE » doté au total de 10,2 M€ : 6,8 M€ par la Région (dont 2,8 M€ lui sont apportés par les intercommunalités), et 3,4 M€ par la Banque des Territoires. Ce fonds servira à financer la relance des TPE fragilisées par la crise sanitaire, via des prêts à taux zéro d'un montant compris entre 3 000€ et 15 000€, d'une durée maximale de 7 ans, dont deux ans de différé de remboursement, pour environ 1 100 TPE, représentant 3 000 emplois.

Ces deux fonds conforteront l'économie de proximité au service des habitants et la préservation des emplois et des compétences particulièrement ancrées dans les centres-bourgs, les centres-villes, les quartiers prioritaires de la ville ou encore les territoires ruraux. La Région et la Banque des Territoires renforcent ainsi leur impact sur tous les territoires.

- **Création d'une foncière « hôtellerie »**

Afin de renforcer l'offre hôtelière indépendante, la Banque des Territoires participe, aux côtés de la Région, à la création d'une foncière hôtellerie. Cette nouvelle structure, adossée à Batifranc (société financière régionale pour l'immobilier d'activité), a vocation à investir dans le portage immobilier de projets hôteliers ou la prise de participation dans des sociétés de portage immobilier à vocation hôtelière. Ce nouvel outil se positionnera en faveur de projets de création, d'extension et de requalification d'hôtels.

La création de cette SAS, au capital de 5 M€, contribuera à l'amélioration quantitative et qualitative de l'offre d'hébergement régionale, permettant ainsi de pérenniser les hôtels existants, confirmer leur positionnement, et renforcer la qualité de leur offre de services. La Banque des Territoires apporte 39 % du capital, aux côtés de la Région (20 %), Batifranc SA (20 %) et des banques régionales (21 %). Initié avant la crise sanitaire, ce projet de foncière hôtellerie s'inscrit toutefois pleinement dans le plan de relance du tourisme.

A l'occasion de sa rencontre avec la Présidente le 23 juin, Eric Lombard a déclaré : *« Aider les associations et les très petites entreprises, ainsi que les acteurs du tourisme, à traverser la crise et à amorcer rapidement la reprise est un enjeu majeur. Nous y répondons aux côtés de la Région car c'est en œuvrant de concert que nous serons les plus efficaces. En tant que partenaire de référence des collectivités, la Banque des Territoires leur apporte des moyens pour renforcer leurs actions. »*

Pour Marie-Guite Dufay : *« Dans la période exceptionnelle que nous traversons, nous devons faire preuve d'unité. La Région, aux côtés de la Banque des Territoires, poursuit l'accompagnement de son tissu économique local afin de garantir la pérennité de nombreux commerces, entreprises et associations qui font la richesse et la vitalité de nos territoires. »*

A propos de la Région

Chef de file du développement économique et de l'aménagement du territoire, la Région Bourgogne-Franche-Comté, par la mobilisation d'un vaste réseau et l'octroi de financements, se positionne comme un partenaire privilégié des entreprises et des collectivités. Soutenir les entreprises, pour la Région Bourgogne-Franche-Comté, c'est imaginer des accompagnements qui rendent service à tous les types de structures, prioritairement au profit des PME-TPE mais également auprès des ETI et grands groupes internationaux.

www.bourgognefranchecomte.fr |  [@bfc_region](https://twitter.com/bfc_region)

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr  [BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie Souverbie : marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - 03 80 44 34 66

Laure Hubidos : laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - 03 81 61 61 08

Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts :

Aurélie Gauchey : aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr - 06 31 07 46 95

 [@BdT_BFC](https://twitter.com/BdT_BFC)